



LES AVANTAGES À ÊTRE ADHÉRENT aftlm

- 1- Bénéficier d'une protection juridique par la MACSF dans le cadre de son activité professionnelle.
- 2- Profiter de tarifs préférentiels pour participer aux Journées Professionnelles (JP) de formation et d'information.
- 3- Bénéficier d'échanges enrichissants avec des professionnels de disciplines et d'horizons multiples.
- 4- Participer activement à l'évolution du métier de technicien de laboratoire médical.
- 5- Recevoir le Techlabo.com à votre domicile.
- 6- Accéder gratuitement aux formations présentielle du samedi matin.

Par l'adhésion de l'AFTLM au CNPTLM (Conseil National Professionnel des TLM), à l'UIPARM (Union Inter Professionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques) et à l'EPBS (European association for Professionals in Biomedical Science), vous soutenez l'interprofessionnalité paramédicale nationale et l'organisation de la profession à l'échelle française et européenne.

BULLETIN D'ADHÉSION

REMPLEZ TRÈS LISIBLEMENT ET RENVOYEZ
VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION :

L'adhésion est fixée à 25€ pour une année, payable par chèque libellé à l'ordre de l'AFTLM
et à envoyer à : Claire Ferlet, Trésorière, 9 Bis, rue de Magdebourg, 75116 Paris.

(Adhésion pour une année à partir de la date du chèque)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : e.mail :

Grade : Discipline :

Public Privé

Renouvellement adhésion Oui Non

aftlm

Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical

N°d'ordre : 02/1620 · JO du 18 mai 2002 N°SIREN : 539 332 445 - APE : APE/NAF : 9499Z – N°SIRET 539 332 445 00037
Activité de formation "enregistrée sous le numéro 11 95 05203 95. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat" auprès du préfet IDF. Membre adhérent de l'Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques (UIPARM) Membre adhérent de l'European Association for Professions in Biomedical Sciences (EPBS)